

Zeitschrift: Revue économique franco-suisse
Herausgeber: Chambre de commerce suisse en France
Band: 53 (1973)
Heft: 4

Artikel: Sur le peuplement de l'agglomération parisienne
Autor: Courthéoux, Jean-Paul
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-887445>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 17.04.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Sur le peuplement de l'agglomération parisienne

Le peuplement de l'agglomération parisienne implique une certaine action de démystification. En effet, nous sommes encore nombreux à vivre sur l'idée d'une croissance continue et inexorable de cette agglomération. Or, s'il est exact que sa population augmente toujours (8,2 millions au dernier recensement, en 1968, contre 7,4 millions à l'avant-dernier, en 1962), cette population a néanmoins diminué en valeur relative (23,6 % de l'ensemble des populations urbaines françaises contre 25,2 % pour les mêmes dates).

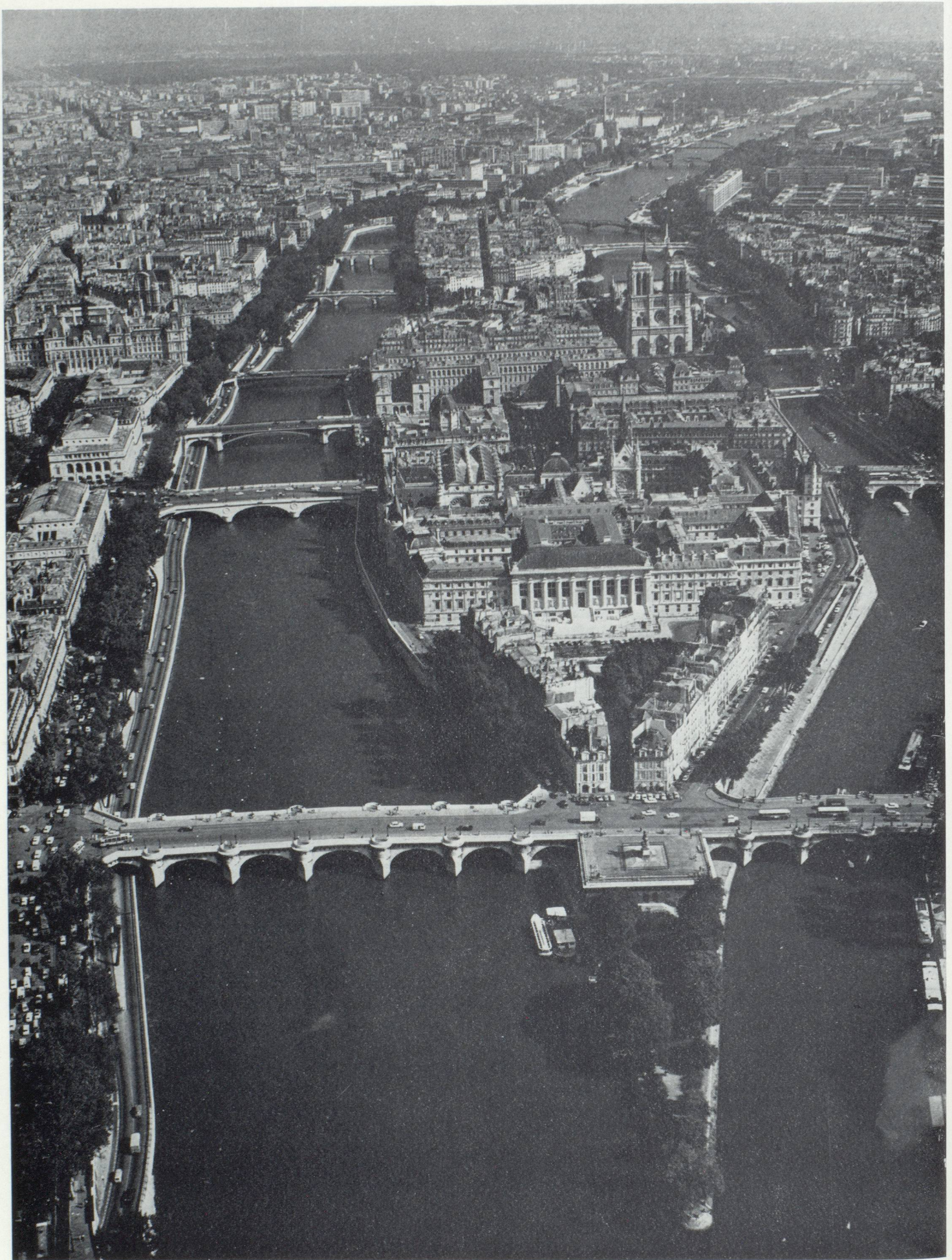
Surtout, depuis 1962, le solde migratoire des échanges de population entre l'*agglomération* parisienne et le reste de la *France métropolitaine* s'est renversé, étant précisé que la ville même de Paris ne compte que pour un tiers de l'agglomération, les deux autres tiers étant constitués par la population des banlieues.

Plus précisément, alors qu'entre le recensement de 1954 et celui de 1962 un solde positif de 326 000 personnes (pour l'ensemble de la période) apparaissait au profit de l'agglomération, entre les deux derniers recensements le nombre des départs a excédé de 28.000 celui des arri-

vées. Une étude plus détaillée du phénomène montre d'ailleurs que ce renversement du solde migratoire est essentiellement imputable aux échanges entre Paris *et les autres communes urbaines en France*. Comme l'observe l'I.N.S.E.E. (*Économie et Statistiques*, février 1970) celles-ci ont reçu en effet légèrement plus de migrants venant de l'agglomération parisienne qu'elles ne lui en ont envoyé, cependant que les échanges entre Paris et les communes rurales étaient presque également équilibrés.

Certes, d'un point de vue plus général, en comprenant les mouvements avec les pays étrangers, le solde migratoire entre l'agglomération parisienne et l'*extérieur* (reste du territoire *métropolitain* et territoires étrangers) demeure positif. Toutefois, son importance va en diminuant et, plus généralement, l'origine du peuplement parisien change de nature.

En effet, en moyenne annuelle, ce solde passe de 79 000 pour la période de 1954-1962 à 40 500 pour la période 1962-1968. Il résulte de cette situation que *désormais l'accroissement de la population parisienne, au reste moins rapide qu'auparavant, est imputable en premier lieu à*



MIGRATIONS ENTRE L'AGGLOMERATION DE PARIS ET LE RESTE DE LA FRANCE METROPOLITAINE (effectifs totaux pour l'ensemble de la période considérée)

Périodes (années de recensement)	Migrations entre l'agglomération de Paris et		
	les commu- nes rurales	les commu- nes urbaines	le reste de la France (total)
1954-1962 (huit ans)			
Entrées dans l'aggl. paris.	419 600	485 200	904 800
Sorties de l'aggl. paris. . .	248 200	330 620	578 820
Solde Migratoire	+ 171 400	+ 154 580	+ 325 980
1962-1968 (six ans)			
Entrées dans l'aggl. paris.	231 440	459 360	690 800
Sorties de l'aggl. paris. . .	231 040	488 140	719 180
Solde Migratoire	+ 400	- 28 780	- 28 380

Source : INSEE, *Economie et Statistique*, février 1970, p. 68.

MOUVEMENT DEMOGRAPHIQUE DE L'AGGLOMERATION PARISIENNE SELON LA NATURE DU PEUPEMENT (variations annuelles moyennes pour la période considérée)

Périodes (années de recensement)	Variation annuelle moyenne de population imputable à		
	L'excédent naturel	Solde migratoire (y compris échanges avec l'étranger)	Total
1954-1962	+ 50 000	+ 79 000	+ 129 000
1962-1968	+ 60 000	+ 40 500	+ 100 500

Source : INSEE, *Economie et Statistique*, mars 1970, p. 4.

L'« excédent naturel », et, en second lieu seulement, aux apports extérieurs. Après avoir été surtout peuplé de l'extérieur, Paris se peuple d'abord de l'intérieur, selon un rythme démographique spontané. Plus précisément entre les deux derniers recensements sur un accroissement annuel moyen de 100 500 personnes 60 000 étaient imputables à l'excédent naturel contre 40 500 seulement, ainsi qu'on l'a observé, à l'apport extérieur. Au contraire entre les recensements précédents (1954 et 1962) pour un accroissement moyen annuel de 129 000 c'est seulement 50 000 qui provenaient de l'excédent naturel contre 79 000 de l'extérieur.

En outre, dans la mesure où l'agglomération parisienne continue à s'accroître par apport extérieur c'est essentiellement à l'apport venant de l'étranger que cet accroissement de solde est dû. A l'extrême, on pourrait se demander si après avoir plus ou moins abandonné certaines activités à la main-d'œuvre étrangère (1) les Français ne vont pas faire de même à l'égard de leur propre capitale ! Ce serait là toutefois une vue bien outrée. Les entrées de provinciaux dans l'agglomération parisienne se maintiennent approximativement au même rythme (près de 700 000 pour les six années 62-68 contre 900 000 pour les huit années 54-62) et c'est essentiellement par la seule intensification des départs que le sol migratoire avec le reste de la France métropolitaine s'est renversé. (720 000 départs en six ans, pour 62-68, contre 580 000 départs en huit ans pour 54-62). Tout se passe comme si les provinciaux venaient toujours autant à Paris mais y demeureraient moins longtemps ou encore comme si leur arrivée permettait à un plus grand nombre d'anciens parisiens de partir.

Les balances par catégories d'âge montrent du reste que les départs excèdent désormais les entrées essentiellement pour deux catégories d'âge : de 35 à 44 ans et de plus de 55 ans. Par contre, de 15 à 34 ans, le solde migratoire demeure sensiblement à l'avantage de l'agglomération parisienne et de 45 à 54 ans il n'est que légèrement déficitaire à son égard. Plus précisément, par rapport à l'agglomération parisienne, le solde migratoire des échanges avec le reste de la France métropolitaine a été exactement entre 1962 et 1968 de + 132 milliers pour la catégorie 15 à 24, + 49 milliers de 25 à 34 ans, de - 33 milliers de 35 à 44, de - 19 milliers de 45 à 54 ans, de - 53 milliers de 55 à 64 ans et de - 54 milliers de 60 à 74 ans.

Si certains de ces chiffres sont d'une interprétation aisée et sûre (pour les besoins des études ou pour ceux de l'économie, Paris attire encore spécialement les jeunes de moins de 35 ans et, par contre, les départs deviennent sensiblement plus nombreux que les entrées à partir des âges de retraite), d'autres ne permettent guère d'aller au-delà des interrogations.

Ainsi on peut se demander si le fait que le déficit migratoire soit plus fort entre 35 et 45 ans qu'entre 45 et 54 ans correspond à une différence de comportement entre deux générations, à l'égard de Paris, ou encore à une certaine consolidation de l'implantation parisienne une fois passé l'âge des plus fortes capacités d'adaptation et de mobilité, ou aussi à la promotion dans des postes parisiens de salariés et fonctionnaires ayant entamé leur carrière en province. Dans l'état actuel des connaissances, prétendre à une réponse bien déterminée devant ces interrogations serait d'autant plus osé que les soldes migratoires sont relativement faibles.

(1) Une étude de l'I.N.S.E.E. a toutefois montré que la répugnance des Français à l'égard de certaines activités manuelles a été, par rapport à la réalité statistique, sensiblement exagérée par l'opinion reçue. Cf. C. Delcourt, les jeunes dans la vie active. *Economie et Statistique*, décembre 1970.



Par contre, ce qui est certain, ce que la faiblesse même des écarts confirme, c'est que le mouvement démographique de l'agglomération parisienne, après une longue période plus que séculaire de solde excédentaire dans les échanges avec la province passe par une *phase transitoire* dans laquelle un retournement pourrait s'amorcer. Certes, la tendance au renversement est encore discrète, hésitante, limitée aux échanges intérieurs purement métropolitains. Mais n'est-ce pas précisément dans ces périodes où les forces de sens inverse se compensent, où tout semble redevenir possible qu'une politique d'aménagement et d'orientation a le plus de chance de pouvoir infléchir l'évolution ? Devant une marée violente il n'était guère possible que de biaiser le courant. Face à la mort-eau la liberté du pilote s'accroît et, par là même, sa responsabilité puisqu'alors il n'est plus justifiable de se laisser porter par un flot incertain.

Par ailleurs la réflexion devrait se porter non seulement sur le peuplement même de l'agglomération parisienne mais encore sur l'« exode rural » auquel on a pu l'associer. En effet, là aussi, des précisions s'imposent qui permettent de redresser certaines idées reçues.

Ainsi l'opinion courante confond souvent l'*exode agricole* et l'*exode rural* et se représente volontiers tout agriculteur quittant l'agriculture comme émigrant vers la ville. Or une telle schématisation est manifestement erronée. La population agricole ne représente que 40 % de la population rurale. Dès lors dans plus d'un cas sur deux, un agriculteur peut cesser son activité initiale tout en demeurant dans la commune rurale d'origine. Les migrations économiques de population active n'impliquent pas nécessairement des migrations géographiques à caractère territorial. Bien plus, si 50 % au moins des agriculteurs quittant l'agriculture demeurent pratiquement sur place, c'est près de 75 % de ceux-ci qui ne sortent pas de leur région d'origine.

Aussi au mythe de l'exode rural brutal et massif, à l'image de la servante bretonne débarquant soudainement à la gare Montparnasse, convient-il de substituer la réalité

plus nuancée d'une migration plus progressive. A cet égard les statistiques d'« arrivée » montrent que, parmi les anciens agriculteurs établis à Paris, seulement un sur dix s'y est installé directement après avoir quitté la terre. De leur côté, les statistiques de « départ » établissent que les trois quarts des anciens agriculteurs émigrant de leur commune d'origine s'installent dans une ville de moins de 50 000 habitants. Ainsi le passage de la campagne aux grandes villes — et plus spécialement à Paris — semble-t-il se faire, à l'image de la promotion sociale, *en plusieurs temps*, après un transit dans des catégories intermédiaires.

Une autre image, couramment reçue, qui semble peu conforme à la réalité, est celle de l'attraction psychologique exercée par la ville sur les ruraux. Ainsi c'est à peine 11 % des anciens agriculteurs bretons ayant quitté la terre qui déclarent l'avoir fait par attrait de la ville. Ou enfin une enquête par sondages couvrant la France entière a-t-elle établi que, selon les agriculteurs eux-mêmes, l'infériorité de la condition paysanne réside bien plus dans l'insuffisance du revenu (1^{er} rang dans les réponses), l'incertitude du revenu (2^e rang), la longueur de la vie de travail (3^e rang), le statut social (4^e), l'absence de vacances (5^e), les difficultés de conversion (6^e) que dans les désagréments de la vie à la campagne (cités en 7^e rang dans un pour cent des cas...).

Les enquêtes d'opinion semblent donc confirmer, sur le plan humain, ce qu'enseignent, d'un point de vue plus technique, les statistiques précitées relatives aux soldes migratoires. Si l'agglomération parisienne reçoit proportionnellement moins de ruraux ou de provinciaux qu'autrefois, il ne s'agit pas là d'un hasard. Pour certaines catégories de population au moins l'émigration vers les grandes villes et spécialement vers Paris ne constituent plus nécessairement une fin en soi. A la limite ce serait plutôt un « mal nécessaire » que l'on s'efforcerait de limiter, dans la mesure où précisément la politique d'aménagement du territoire et de planification régionale permet une meilleure décentralisation de l'activité économique.

(Les photos illustrant cet article ont été aimablement mises à notre disposition par la Préfecture de Police « Clichés Revue Liaisons ».

